Sallanches

LA VILLE AU PAYS DU MONT-BLANC

COMPTE RENDU SUCCINCT

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

MAIRIE ▮ BP 117 ▮ 74706 SALLANCHES Cedex ▮ Tél. 04 50 91 27 27 ▮ Fax 04 50 91 27 28
E-mail : contact@sallanches.fr ▮ www.sallanches.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS : 33
En exercice : 33
Présents : 28
Représentés : 5
Absents : 0
Votants : 33

Présents :
Georges MORAND, Solange SPINELLI, Sidney CONTRI, Sylvia PERRUCHIONE-KUNEGEL, Thierry SERMET-MAGDELAIN, Elodie ANDRE, Bruno MACKOWIAK, Valérie PETIT, Jérôme LEPAN, Maryse ALLARD, Gilles BUISSON, Martial DA SILVA, Yasmina HARRAGUIA, Michel JIGUET-COVEX, Stéphanie ABBE, Pascal JIGUET, Claude PETIT-JEAN GENAZ, Josiane BEL, Christophe JODAR, Marie-Pierre CHEVAL, Karine PAYRAUD, Ludovic MARANGONE, Nadège ROGOSINSKI, Françoise PONCET, Frédéric POETTOZ, Josée SERASSET-KREMPP, Bruno PHILIPPIN, Patrick BROIN

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Carole LEPERS (pouvoir à Solange SPINELLI), Caroline MARTINELLI (pouvoir à Georges MORAND), Christophe PEZET (pouvoir à Maryse ALLARD), Sandrine PAYOT (pouvoir à Valérie PETIT), Yann MARANGONE (pouvoir à Françoise PONCET)

Madame ANDRE a été élu(e) secrétaire.

MAIRIE ▮ BP 117 ▮ 74706 SALLANCHES Cedex ▮ Tél. 04 50 91 27 27 ▮ Fax 04 50 91 27 28
E-mail : contact@sallanches.fr ▮ www.sallanches.fr

AFFAIRES GENERALES

1 - ELECTIONS SENATORIALES - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS - Rapporteur : Monsieur Georges MORAND

2 - DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES - Rapporteur : Monsieur Georges MORAND

3 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU BASSIN DE SALLANCHES (S.I.A.B.S.) - Rapporteur : Monsieur Georges MORAND

4 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE DU SYNDICAT A VOCATION UNIQUE ESPACE JAILLET - Rapporteur : Monsieur Georges MORAND

5 - BONS CADEAU POUR REMERCIER LES COUTURIER(IERE)S VOLONTAIRES MOBILISE(E)S POUR LA CONFECTION DES MASQUES BARRIERE - Rapporteur : Monsieur Georges MORAND

INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE ▮ BP 117 ▮ 74706 SALLANCHES Cedex ▮ Tél. 04 50 91 27 27 ▮ Fax 04 50 91 27 28
E-mail : contact@sallanches.fr ▮ www.sallanches.fr

AFFAIRES GENERALES

1 - ELECTIONS SENATORIALES - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS - RAPPORTEUR : MONSIEUR GEORGES MORAND

Le rapporteur expose à l'assemblée :

Par arrêté préfectoral n° PREF-DCI-BCAR-2020-0203 du 30 juin 2020, les conseils municipaux du département de la HAUTE-SAVOIE sont convoqués pour procéder à la désignation de leurs délégués titulaires et suppléants appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs programmée le dimanche 27 septembre 2020.

Le nombre de délégués et de suppléants à élire est fixé pour chaque commune. En l'occurrence, la Ville de SALLANCHES obtient la désignation de 33 délégués titulaires et 9 suppléants.

Le Conseil Municipal **ACTE** la désignation de 33 délégués de droit et de 9 suppléants.

Le Conseil Municipal PREND ACTE.

2 - DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES - RAPPORTEUR : MONSIEUR GEORGES MORAND

Le rapporteur expose à l'assemblée :

Conformément à l'article L.19 du Code électoral, une commission de contrôle des listes électorales est instituée dans chaque commune.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles trois listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission doit être composée de 5 conseillers municipaux :

1° trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ;

2° deux conseillers municipaux appartenant respectivement à la deuxième et à la troisième listes ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

MAIRIE ▮ BP 117 ▮ 74706 SALLANCHES Cedex ▮ Tél. 04 50 91 27 27 ▮ Fax 04 50 91 27 28
E-mail : contact@sallanches.fr ▮ www.sallanches.fr

Le conseil municipal :

1°) **DESIGNE** les délégués suivants pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales :

Liste SALLANCHES, DES PROJETS A VIVRE ENSEMBLE :

Titulaires

- Claude PETIT-JEAN GENAZ
- Michel JIGUET-COVEX
- Gilles BUISSON

Suppléants

- Christophe JODAR
- Sandrine PAYOT
- Christophe PEZET

Liste SALLANCHES, UNE EQUIPE UN TERRITOIRE :

Titulaire

- Frédéric POETTOZ

Suppléant

- Karine PAYRAUD

Liste INITIATIVES CITOYENNES POUR SALLANCHES :

Titulaire

- Bruno PHILIPPIN

Suppléant

- Josée SERASSET-KREMPP

ADOPTE A L'UNANIMITE la présente délibération.

3 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU BASSIN DE SALLANCHES (S.I.A.B.S.) - RAPPORTEUR : MONSIEUR GEORGES MORAND

Le rapporteur expose à l'assemblée :

La Commune de SALLANCHES est membre du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches (S.I.A.B.S.). Sont également membres les communes de DEMI-QUARTIER, COMBLOUX, CORDON et DOMANCY.

7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants doivent être désignés pour la commune de SALLANCHES, pour siéger au sein du comité syndical durant le mandat 2020 - 2026.

MAIRIE ▮ BP 117 ▮ 74706 SALLANCHES Cedex ▮ Tél. 04 50 91 27 27 ▮ Fax 04 50 91 27 28
E-mail : contact@sallanches.fr ▮ www.sallanches.fr

Le conseil municipal :

1°) **DESIGNE** comme suit 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants pour siéger au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches (S.I.A.B.S.) durant le mandat 2020 – 2026 :

STRUCTURE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches	Georges MORAND Claude PETIT-JEAN-GENAZ Michel JIGUET-COVEX Gilles BUISSON Marie-Pierre CHEVAL Pascal JIGUET Marie-Jeanne, Josiane BEL	Solange SPINELLI Elodie ANDRÉ Maryse ALLARD Sylvia PERRUCHIONE-KUNEGEL Bruno MACKOWIAK Christophe JODAR Valérie PETIT

ADOPTE A LA MAJORITE la présente délibération
avec 6 ABSTENTION(S)
Liste SALLANCHES : UNE EQUIPE - UN TERRITOIRE (Karine PAYRAUD, Yann MARANGONE, Ludovic MARANGONE, Nadège ROGOSINSKI, Françoise PONCET, Frédéric POETTOZ)

4 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE DU SYNDICAT A VOCATION UNIQUE ESPACE JAILLET - RAPPORTEUR : MONSIEUR GEORGES MORAND

Le rapporteur expose à l'assemblée :

La Commune de SALLANCHES est membre du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) « Espace JAILLET », autorité organisatrice du service public des remontées mécaniques et des domaines skiables du massif du Jaillet. Sont également membres les communes de COMBLOUX, MEGEVE, CORDON, LA GIETTAZ et DEMI-QUARTIER.

Un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour la commune de SALLANCHES, pour siéger au sein du comité syndical durant le mandat 2020 - 2026.

Le conseil municipal :

1°) **DESIGNE** ainsi qu'il suit les délégués au SIVU « Espace Jaillet » pour le mandat 2020 - 2026 :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Sidney CONTRI	Bruno MACKOWIAK

MAIRIE ▮ BP 117 ▮ 74706 SALLANCHES Cedex ▮ Tél. 04 50 91 27 27 ▮ Fax 04 50 91 27 28
E-mail : contact@sallanches.fr ▮ www.sallanches.fr

ADOPTE A LA MAJORITE la présente délibération
avec 6 ABSTENTION(S)
Liste SALLANCHES : UNE EQUIPE - UN TERRITOIRE (Karine PAYRAUD, Yann MARANGONE, Ludovic MARANGONE, Nadège ROGOSINSKI, Françoise PONCET, Frédéric POETTOZ)

5 - BONS CADEAU POUR REMERCIER LES COUTURIER(IERE)S VOLONTAIRES MOBILISE(E)S POUR LA CONFECTION DES MASQUES BARRIERE - RAPPORTEUR : MONSIEUR GEORGES MORAND

Le rapporteur expose à l'assemblée :

Le 15 avril dernier, en pleine crise sanitaire, la Ville de SALLANCHES lançait un appel aux couturières volontaires de la commune afin de mettre en place un réseau de fabrication de masques « barrière » en tissu destiné à la population.

Trois semaines après l'appel à mobilisation et grâce au travail et à la généreuse contribution de 202 couturières et couturiers volontaires, la Ville de SALLANCHES a pu récolter la totalité des masques nécessaires.

La Ville de SALLANCHES souhaite remercier toutes les couturières et couturiers qui ont œuvré sur ce projet solidaire en leur offrant un bon d'achats d'une valeur de 30 € dans les commerces sallanchards.

Le conseil municipal :

1°) **DECIDE** d'offrir aux couturier(ière)s volonatires qui ont contribué à la réalisation des masques « barrière » en tissu pour la population, un bon d'achats dans les commerces sallanchards, d'une valeur de 30 €.

2°) **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de cette décision, lui donnant tout pouvoir à cet effet.

ADOPTE A L'UNANIMITE la présente délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

Fait à Sallanches, le 11 juillet 2020

Georges MORAND.

MAIRIE DE SALLANCHES (Haute-Savoie)

Maire,
Conseiller Départemental,

MAIRIE ▮ BP 117 ▮ 74706 SALLANCHES Cedex ▮ Tél. 04 50 91 27 27 ▮ Fax 04 50 91 27 28
E-mail : contact@sallanches.fr ▮ www.sallanches.fr